

22 mars 2021

Afghanistan : la police locale dans le district d'Alingar entre 2012 et 2016

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1.	La police locale afghane, présentation générale.....	3
1.1.	Création, organisation et compétences de l'ALP	3
1.2.	Recrutement et formation des membres de l'ALP.....	3
1.3.	Allégations de violations des droits humains et procédures de contrôle.....	4
2.	L'ALP à Alingar, province de Laghman, entre 2012 et 2016.....	5
2.1.	Potentielles exactions de l'ALP dans le district d'Alingar	5
2.2.	Attaques sur des membres de l'ALP	5
3.	Bibliographie	6
	Universités, centres de recherches et think-tanks.....	6

Résumé : La police locale afghane (*Afghan Local Police*, ALP), a été créée en 2010 à l'instigation du gouvernement américain afin de constituer une force de contre-insurrection dans des villages n'ayant qu'une présence limitée des forces de sécurité, sur demande des communautés locales. De nombreux abus et des violations des droits humains ont été rapportés, mettant en évidence des chaînes de commandement peu efficaces. Dans le district d'Alingar, aucun fait spécifique lié à un abus potentiel de l'ALP n'a pu être identifié dans les sources d'information consultées. De nombreuses attaques ont visé les membres de l'ALP.

Abstract : The Afghan Local Police (ALP) was created in 2010 as part of a plan of the American government in order to create a counter-insurgency force in villages where regular security forces only had a limited presence and upon communities' request. A large number of abuses were reported, highlighting a deficient chain of command. In Alingar district, no specific case of such abuses could be found among the public information sources used. Numerous attacks targeted ALP members.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. La police locale afghane, présentation générale

1.1. Création, organisation et compétences de l'ALP

La police locale afghane (*Afghan Local Police*, ALP) a été créée au cours de l'été 2010 par le gouvernement afghan¹, avec le soutien du gouvernement américain qui a contribué entièrement à son financement². Fondée à l'origine comme force défensive temporaire prévue pour durer de deux à cinq ans³, **l'ALP avait pour but de « défendre les communautés rurales dans les aires où l'armée afghane et de la police ont une présence limitée »**, le temps que ces dernières « renforcent leurs capacités »⁴. Ainsi, les membres de l'ALP devaient être des hommes issus des villages dans lesquels ils étaient amenés à travailler, afin d'offrir une bonne connaissance du terrain et des habitants⁵.

L'ALP était qualifiée de « force défensive⁶ » dans un article du réseau de chercheurs *Afghanistan Analysts Network* (AAN) et, pour l'ONG *Human Rights Watch* « [elle] n'était pas réellement une force de police⁷ » car elle n'avait pas de « pouvoirs en matière de maintien de l'ordre ».

D'après le rapport du *think tank International Crisis Group* (ICG), les opérations quotidiennes de l'ALP étaient supervisées par les chefs de district de la police en uniforme (*Afghan Uniformed Police*, AUP). Il existait également un directorat dédié à l'ALP au sein du ministère de l'Intérieur, qui avait « une responsabilité parallèle pour la gestion de cette force », tandis que les services de renseignements (*National Directorate for Security*, NDS) se disaient également compétents du fait de leurs responsabilités en matière de sécurité nationale⁸.

Selon un article publié par AAN, à partir de 2012, les procédures de fonctionnement de l'ALP ont été fixées dans un document considéré comme « [une] clé de voûte de la gouvernance de l'ALP », révisé en 2014 puis 2015, intitulé « Procédures, organisation, activités et établissement de l'ALP » (*ALP Establishment, Organization and Activities Procedures*). Ce guide de procédures prévoyait que les unités de l'ALP « ne soient implantées que dans des zones menacées par les insurgés où la communauté souhaite se défendre et la police nationale afghane et/ou l'armée nationale afghane peuvent [les] soutenir⁹ ».

A sa création, l'ALP devait être limitée à 10 000 hommes¹⁰. En 2017, elle comptait 29 000 membres et était présente dans 199 districts, dans 31 des 34 provinces afghanes¹¹. A l'été 2020, un décret signé du président afghan a ordonné **la dissolution de l'ALP**, l'arrêt de son financement par les Etats-Unis étant prévu pour le 30 septembre 2020. **Selon un article publié par l'AAN le 6 octobre 2020, un tiers des effectifs de l'ALP, estimés alors à 18 000 hommes, doit être mis à la retraite, un tiers être transféré à la police nationale et un tiers versé dans les Forces territoriales de l'armée nationale¹²**.

1.2. Recrutement et formation des membres de l'ALP

En matière de recrutement, selon le guide des procédures, « **les communautés devraient être impliquées dans l'introduction de candidats à l'ALP** » et « les candidats devraient également être confirmés à l'issue d'une procédure d'habilitation par les services de renseignements afghan, le NDS, et le renseignement du ministère de l'Intérieur ». En outre, les agents devaient suivre une formation de quatre semaines « avec des formations sur l'usage des armes, la défense d'un point de contrôle (checkpoint), les droits humains, éviter les pertes civiles, gérer les détenus et l'hygiène¹³ ».

¹ HRW, 12/09/2011, p.4, [url](#)

² VOA, 20/11/2017, [url](#) ; AAN, 05/07/2017, [url](#)

³ HRW, 12/09/2011, p.5, [url](#)

⁴ HRW, 12/09/2011, p.4, [url](#)

⁵ VOA News, 20/11/2017, [url](#)

⁶ AAN, 05/07/2017, [url](#)

⁷ HRW, 12/09/2011, p.4, [url](#)

⁸ ICG, 04/06/2015, p.9, [url](#)

⁹ AAN, 05/07/2017, [url](#)

¹⁰ ICG, 04/06/2015 p.6, [url](#)

¹¹ AAN, 05/07/2017, [url](#)

¹² AANK, 06/10/2020, [url](#)

¹³ AAN, 05/07/2017, [url](#)

ICG rapporte que, lors de la création de l'ALP, « l'armée américaine a organisé des réunions avec les aînés des villages pour nommer des hommes locaux de 18 à 45 ans en tant que volontaires, a obtenu après l'approbation du ministère de l'Intérieur et leur a donné une formation de trois semaines¹⁴ ».

Dans un article dédié à cette force de défense, le média public américain *Voice of America* (VOA) souligne que « la commission indépendante des droits humains afghane a rapporté **que le recrutement dans l'ALP n'a pas toujours été fait selon le protocole. Des criminels, des membres de groupes armés illégaux, voire des talibans dans certains cas, ont réussi à s'y frayer un chemin**¹⁵ ».

Selon AAN, les procédures de l'ALP prévoyaient que « les points de contrôle (*checkpoints*) devraient se trouver à moins d'un kilomètre du village et les policiers locaux ne devraient pas être déployés plus loin excepté sur ordre direct du chef de la police provinciale¹⁶ ».

Pour HRW, « les règles d'engagement de l'ALP [étaient] vagues ». Ainsi, selon un ancien chef de l'ALP, le général Khan Mohammad Khan, interrogé par l'ONG, l'ALP n'avait pas « de mandat de maintien de l'ordre » : « les agences officielles peuvent le leur demander, alors ils peuvent procéder à une arrestation et envoyer [la personne] au bureau du procureur. Ils n'ont pas le droit d'enquêter. Ils ne peuvent pas mettre en détention. Mais ils peuvent livrer un suspect ». A l'inverse, une personnalité officielle anonyme décrite comme « internationale » déclarait dans le même rapport que l'ALP « a un droit de détention mais pas d'arrestation, et peut mener des enquêtes sous la supervision directe du chef de la police du district¹⁷ ».

1.3. Allégations de violations des droits humains et procédures de contrôle

En 2011, HRW rapportait que « des allégations relatives à des abus de membres de l'ALP ont émergé peu après le lancement du programme ». L'ONG a notamment collecté des témoignages relatifs à des crimes et délits commis par des membres de l'ALP dans le district de Shindand, à Hérat, ainsi que dans la province de Baghlan. Le rapport concluait que « de nombreux Afghans avec lesquels HRW s'est entretenu craignent que l'ALP ne devienne une force déstabilisatrice si elle renforce les hommes forts locaux qui agissent en toute impunité ; notre recherche suggère que cela est déjà le cas dans certaines zones »¹⁸. Il était également mentionné que « les crimes imputables aux membres de l'ALP comprennent des affaires d'abus sexuels, des raids non autorisés, des accaparements de terres, des exécutions extra-judiciaires et une disparition forcée »¹⁹.

De même, AAN rapportait que les chercheurs avaient « des preuves du fait que l'ALP a été imposé à certaines communautés » et des preuves « de comportements abusifs » ainsi que « de la capture d'unités par des hommes forts et des *tanzims* (les anciennes factions armées) [...], les liens politiques entre l'ALP et des personnalités du gouvernement central rendant impossible le contrôle des forces responsables des abus »²⁰.

Le rapport de mission annuel de la mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (UNAMA) pour l'année 2014 identifiait « 121 victimes civiles (52 tués, 69 blessés) dans 105 incidents impliquant l'ALP ». Selon ce rapport, « **la majorité des violations des droits humains imputables à l'ALP impliquent des menaces, du harcèlement et l'intimidation**²¹ ».

L'UNAMA rapportait collaborer avec le « directeur de l'ALP au ministère de l'Intérieur » qualifié de « principal contrôleur » de l'ALP afin de lutter contre les violations des droits humains perpétrées par ses membres. **Pour l'année 2014, la section de contrôle et d'enquête du directeur a lancé des enquêtes sur 68 incidents signalés menant à 64 arrestations et 4 condamnations**²². Selon le rapport de l'UNAMA pour l'année 2014 toujours, les procédures de l'ALP prévoyaient des dispositifs de suivi et d'évaluation des troupes, notamment par « l'inclusion de trois officiers du NDS [les services de

¹⁴ ICG, 04/06/2015, p.7, [url](#)

¹⁵ VOA News, 20/11/2017, [url](#)

¹⁶ AAN, 05/07/2017, [url](#)

¹⁷ HRW, 12/09/2011, p.56-57, [url](#)

¹⁸ HRW, 12/09/2011, p. 9, [url](#)

¹⁹ HRW, 12/09/2011, p. 58, [url](#)

²⁰ AAN, 05/07/2017, [url](#)

²¹ UNAMA, 02/2015, p.79, [url](#)

²² UNAMA, 02/2015, p.79-81, [url](#)

renseignement] pour cent soldats de l'ALP dans le but d'aider le chef de la police de district à évaluer les performances de l'ALP et le respect des lois ainsi que des procédures en opération »²³.

En revanche, plusieurs personnes interrogées par ICG « ont décrit une absence de mécanisme effectif pour enregistrer et répondre aux plaintes concernant l'ALP » notamment dans les cas où « les unités de l'ALP entretiennent des liens avec des responsables de milices ». Un sénateur afghan interrogé a même affirmé que « les mafias de la drogue contrôlent l'ALP dans de nombreux endroits [...] elles peuvent passer un coup de téléphone depuis leur village à un ministre et éviter la chaîne de commandement »²⁴.

2. L'ALP à Alingar, province de Laghman, entre 2012 et 2016

2.1. Potentielles exactions de l'ALP dans le district d'Alingar

L'ALP était décrite par ICG comme « se comportant relativement bien » à Laghman, toutefois, les autorités ont dû y « recourir à la ruse pour désarmer des unités : en les convoquant à la capitale de province sous le prétexte d'une réunion autour d'un déjeuner, uniquement pour permettre à des membres armés de la police nationale de leur retirer leurs armes »²⁵. Le rapport ne précisait pas quelles unités de l'ALP avaient été ainsi désarmées ni à quelle date ou pour quel motif ces unités avaient été ainsi sanctionnées. Le 17 mars 2014, un membre de l'ALP a été condamné à Mitharlam, province de Laghman, à une peine de dix ans d'emprisonnement pour agression et tentative de viol sur un enfant. Sa peine a ensuite été réduite à cinq ans par la Cour suprême. Le lieu où les faits se sont déroulés précisément n'est pas mentionné²⁶.

Aucune autre information concrète relative à de possibles exactions d'unités de l'ALP n'a pu être obtenue dans les sources publiques d'informations consultées.

2.2. Attaques sur des membres de l'ALP

Dans le district d'Alingar, entre 2012 et 2016, plusieurs attaques de points de contrôle de l'ALP ont été recensées.

Ainsi, le 5 avril 2013, un membre de l'ALP a été tué et trois autres ont été blessés dans une explosion près de leur poste de contrôle dans la zone de Tingor, à Alingar²⁷.

Le 22 juillet 2013, le porte-parole du gouverneur de la province de Laghman a annoncé que deux membres de l'ALP avaient été tués et un blessé lors d'un affrontement armé avec les talibans, dont quatre ont également été tués²⁸.

Le 29 avril 2014, trois membres de l'ALP ont été tués ainsi qu'un blessé lors de l'attaque d'un point de contrôle par les talibans à Alingar²⁹.

Le 21 mai 2014, des talibans cachés sous des burqas ont ouvert le feu dans une base de la police locale du district, tuant quatre membres de l'ALP. Les talibans ont revendiqué cette attaque dans le cadre de leur « offensive de printemps »³⁰.

Selon le rapport de l'UNAMA, le 28 décembre 2014, « un engin explosif activé à distance a explosé en face d'un magasin dans le district d'Alingar, province de Laghman. La boutique était située près d'un point de contrôle de l'ALP » causant la mort de cinq personnes³¹. Les talibans ont revendiqué cette attaque³².

²³ UNAMA, 02/2015, p.43, [url](#)

²⁴ ICG, 04/06/2015, p.10, [url](#)

²⁵ ICG, 04/06/2015, p.11, [url](#)

²⁶ UNAMA, 02/2015, p.18, [url](#)

²⁷ Pajhwok, 05/04/2013, [url](#)

²⁸ Pajhwok, 22/07/2013, [url](#)

²⁹ New Indian Express, 29/04/2014, [url](#)

³⁰ The Free Press Journal, 21/05/2014, [url](#)

³¹ UNAMA, 02/2015, p.72, [url](#)

³² La source originelle utilisée dans le rapport n'est plus disponible en ligne.

Bibliographie

Sites web consultés en mars 2021.

Organisation intergouvernementale

United Nations Assistance Mission in Afghanistan, « Afghanistan annual report 2014 : Protection of civilians in armed conflict », 02/2015, 109 pages, <https://unama.unmissions.org/sites/default/files/2014-annual-report-on-protection-of-civilians-final.pdf>

Organisations non gouvernementales

International Crisis Group, « The future of the Afghan Local Police », 04/06/2015, 33 p., <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/268-the-future-of-the-afghan-local-police.pdf>

Human Rights Watch, « Just don't call them militias », 12/09/2011, 110 p., https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0911webwcover_0.pdf

Universités, centres de recherches et think-tanks

Afghanistan Analysts Network, « Disbanding the ALP: A dangerous final chapter for a force with a chequered history », 06/10/2020, <https://www.afghanistan-analysts.org/en/reports/war-and-peace/disbanding-the-alp-a-dangerous-final-chapter-for-a-force-with-a-chequered-history/>

Afghanistan Analysts Network, « Update on the Afghan Local Police: Making sure they are armed, trained, paid and exist », 05/07/2017, <https://www.afghanistan-analysts.org/en/reports/war-and-peace/update-on-the-afghan-local-police-making-sure-they-are-armed-trained-paid-and-exist/>

Médias

Voice of America, « Afghan Local Police: The Controversial Force That Fills a Security Gap », 20/11/2017, <https://www.voanews.com/east-asia-pacific/afghan-local-police-controversial-force-fills-security-gap>

The Free Press Journal, « Taliban attacks in Afghanistan kill 10 policemen », 21/05/2014, <https://www.freepressjournal.in/world/taliban-attacks-in-afghanistan-kill-10-policemen>

New Indian Express, « Three Policemen Killed in Afghanistan Attack », 29/04/2014, <https://www.newindianexpress.com/world/2014/apr/29/Three-Policemen-Killed-in-Afghanistan-Attack-606228.html>

Pahjwok, « Police among 7 dead; suspects nabbed », 22/07/2013, <https://pajhwok.com/2013/07/22/police-among-7-dead-suspects-nabbed/>

Pahjwok, « Donkey bombing leaves policeman dead », 05/04/2013, <https://pajhwok.com/2013/04/05/donkey-bombing-leaves-policeman-dead/>